

EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers  
en exercice : 27  
présents : 25  
votants : 27  
Absent : 0  
Pour : 22  
Contre : 4  
Abstention : 1

N° 015/2016

OBJET : Finances :

Rapport d'orientations  
budgétaires 2016.

L'an deux mille seize  
le 23 du mois de Mars à 19 heures  
le Conseil Municipal de la Commune de DRAP,  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,  
sous la présidence de Monsieur **Robert NARDELLI**, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 17 mars 2016.

PRESENTS : Robert NARDELLI / BIANCHI Romain / Alexandra  
RUSSO / Philippe MINEUR / Virginie GIMENEZ / Serge DIGANI /  
Jean-Christophe CENAZANDOTTI / Françoise DAMILANO /  
Catherine DINI / Charles BEVACQUA / Philippe JANIN / Jean-  
Luc CAMBRA / Nathalie DIGANI / Jean-Marc GIMENEZ / Sophie  
ESPOSITO / Mélanie MORINI / Marc LEROY / Pierre VESTRI /  
Delphine BOLLARO/ Taoufik FATFOUTA / Christine DECORDIER/  
Eddie DEGIOVANNI/ Martine DUNOYER DE SEGONZAC/ Jean-  
Yves LESSATINI/ Gracienne DODAIN

PROCURATIONS : DRAGONI José à Delphine BOLLARO / Sonia  
CHAKROUNI à Virginie GIMEMEZ

ABSENT :

Secrétaire de séance : Romain BIANCHI

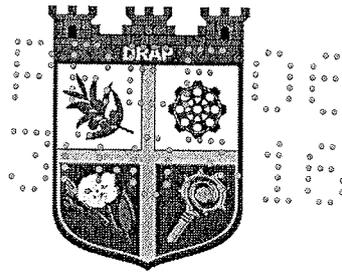
oo

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** la loi NOTRE du 7 août 2015 notamment son article 107,

Le Maire précise l'intérêt d'organiser le Débat d'orientations  
budgétaires

Il est exposé le Rapport d'Orientations Budgétaires suivant :



## **VILLE DE DRAP**

### **DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES - ANNEE 2016**

#### **PREAMBULE**

Dans les communes de plus de 3 500 habitants, un débat a lieu au Conseil Municipal sur les orientations générales du budget.

Comme le prévoit le règlement intérieur du Conseil Municipal, le présent rapport synthétique de présentation a été établi comme base de discussion.

Il faut préciser que ce débat ne fait pas l'objet d'un vote, seule la mention de sa tenue doit apparaître au procès-verbal.

Le débat ne s'organise pas sur la base de chiffres exprimant des propositions précises d'inscriptions budgétaires ; la discussion initiée portera donc essentiellement sur les masses, les priorités et les objectifs.

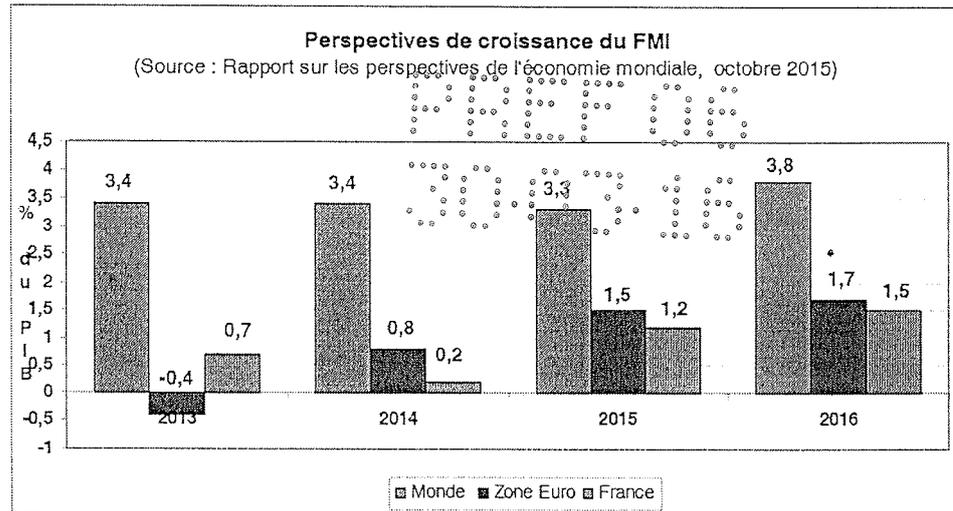
Ce débat contribue à accroître la participation de l'ensemble des conseillers municipaux à la préparation du budget dans le cadre de la démocratie participative au titre de la clarté et de la transparence.

En application de la LOI NOTRE, et même si tous les décrets ne sont pas parus, nous procéderons au vote de ce débat d'orientation budgétaire.

#### **1/ LE CONTEXTE ECONOMIQUE ET FINANCIER**

##### **a/ Conjoncture économique et financière**

Risques géopolitiques, attentats, état d'urgence, ralentissement de la croissance chinoise, crise des producteurs de matières premières suite à l'effondrement des cours : les raisons de s'inquiéter pour la croissance ne manquent pas...



Selon les dernières prévisions du FMI la croissance devrait se consolider en 2016 à l'échelle mondiale européenne et française.

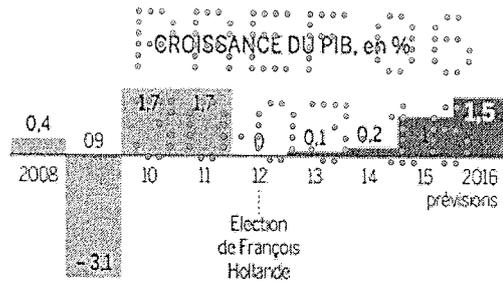
Sur le plan international après une année 2015 moins bonne que prévue (en particulier du fait du ralentissement de la croissance des Etats-Unis), la croissance devrait repartir à la hausse en 2016.

En ce qui concerne la zone euro, la reprise est, selon le FMI « plus ou moins en bonne voie ». Les prévisions de croissance ont été revues à la hausse, mais là encore, des incertitudes pèsent, liées notamment à la situation de la Grèce.

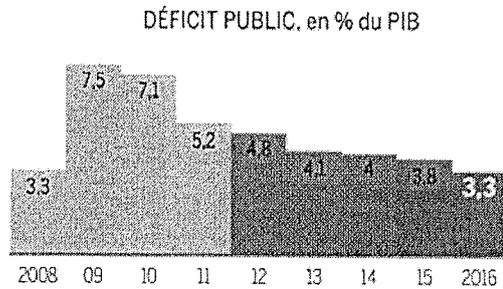
En France, la reprise reste faible avec une croissance estimée par le FMI à 1,2% pour 2015 et à 1,5% en 2016. Mais la baisse des prix du pétrole, la dépréciation de l'euro et les taux d'intérêt bas doivent permettre, selon les hypothèses du Gouvernement, d'améliorer la consommation et les exportations, et donc de relancer les investissements des entreprises.

## Les hypothèses du gouvernement pour le budget 2016

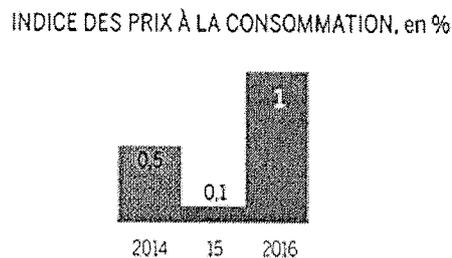
La croissance retrouverait un peu de vigueur



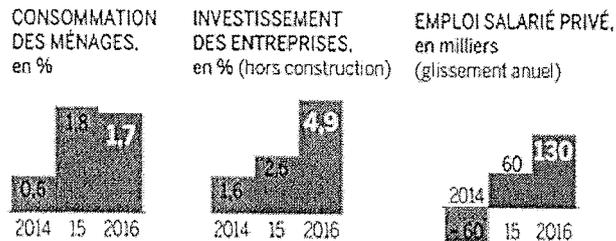
Le déficit reviendrait vers les 3 %



Une légère inflation serait de retour



Investissement et emploi privé rebondiraient



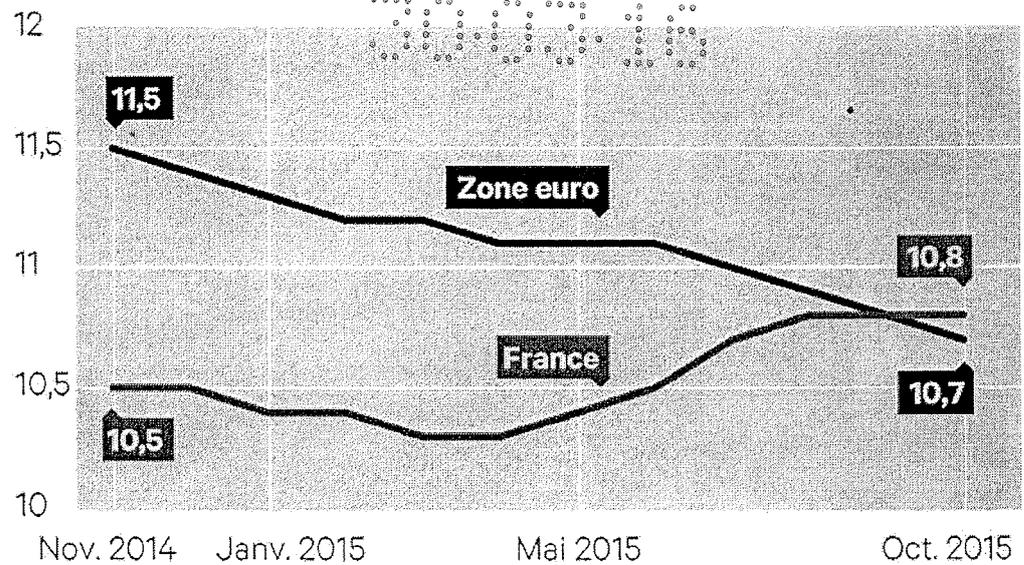
SOURCE : GOUVERNEMENT

Les prévisions de Bruxelles restent néanmoins moins confiantes que celles du gouvernement notamment sur le chômage et le déficit public. En matière de chômage, Bruxelles n'anticipe pas de baisse avant 2017. Il atteindrait alors 10,2% de la population active (y compris l'Outre-Mer) après 10,4% en 2015 et en 2016.

Il convient de relever qu'en 2015, la France comptabilise 6 175 300 millions de demandeurs d'emploi ne travaillant pas du tout chaque mois soit 700 000 de plus qu'au début du quinquennat de François Hollande. Sans compter les personnes travaillant de façon très précaire quelques heures par mois ou celles actuellement en stage de réorientation....

## Taux de chômage

En % de la population active



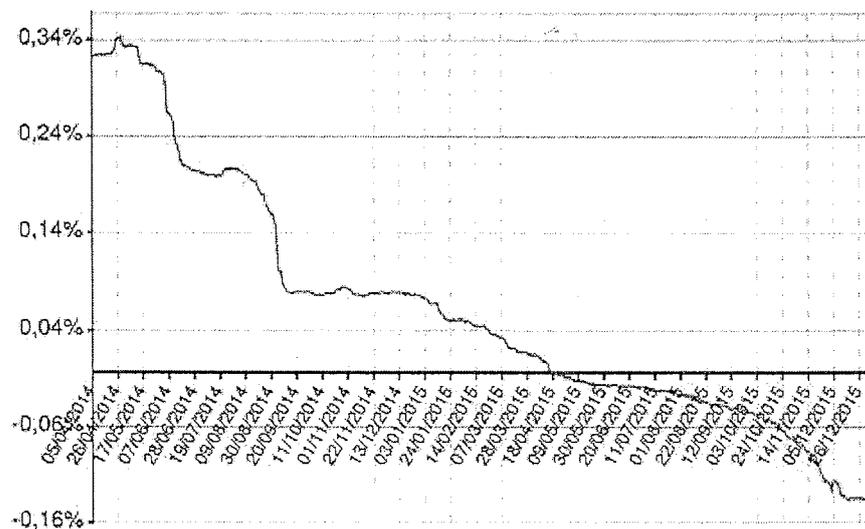
« LES ECHOS » / SOURCE : EUROSTAT

S'agissant du déficit public, la Commission européenne estime, une nouvelle fois, que l'engagement de Paris de le ramener sous la barre des 3 % en 2017 ne pourra pas être tenu. Bruxelles le voit plutôt à 3,3% du PIB à cette date.

En ce qui concerne les marchés financiers, les taux d'intérêt continuent d'atteindre des niveaux historiquement bas. Par exemple, l'Euribor 3 mois, principal index européen, est négatif depuis le mois d'avril 2015.

### Euribor 3 mois

Date : 05/01/2016



## **b/La poursuite du désengagement de l'Etat**

Dans le cadre de la contribution au redressement des finances publiques demandée aux collectivités locales à savoir 11 milliards d'euro sur 3 ans (2015 à 2017) et en plus des 1,5 milliard d'euro en 2014, les dotations vont continuer de baisser cette année, 2016 marquant la troisième réduction successive des concours financiers de l'Etat envers les collectivités locales.

Il est donc demandé un effort tout particulier aux collectivités locales alors que celles-ci représentent moins de 10% dans le déficit de l'état.

Les recettes de fonctionnement de Drap se verront ainsi de nouveau amputer cette année.

Pour rappel, nous avons subi 67 390 € de diminution en 2015 et 33 816 € en 2014 soit déjà plus de 110 000 €.

Il est à noter que nous n'avons pas à ce jour le montant définitif de cette dotation de l'état et que celle-ci ne devrait être connue que vers le 15 novembre 2016.

Il convient également de relever qu'initialement la loi de finances 2016 prévoyait une refonte globale de la DGF.

Cette réforme reportée en 2017 par le gouvernement aura des conséquences encore plus dramatiques pour notre commune qui devra une nouvelle fois conjuguer avec une baisse des concours financiers de l'Etat.

## **2/ RAPPORT SUR LES ORIENTATIONS DU BUDGET PRIMITIF 2016**

### **a/ SECTION FONCTIONNEMENT**

#### **1) Les différentes recettes**

- **La fiscalité directe**

Pour rappel, nous avons régularisé sur 2 exercices budgétaires 2014 et 2015 plus de 600 000 € euros de factures non mandatées et donc non payées sur les exercices 2013 et avant. Jusqu'en fin d'année 2015, nous avons découverts des factures non réglées sur des exercices antérieurs à 2014.

De plus, Avant 2014, les Comptes administratifs intégraient des titres fictifs afin d'augmenter les recettes, ce qui permettait d'obtenir des reports positifs d'une année sur l'autre. A la demande de la trésorerie, nous avons régularisé certaines écritures mais selon le nouveau trésorier il en resterait encore !

A ce titre, je vous rappelle que le COMPTE DE GESTION n'a jamais été signé par l'ancien Maire, Monsieur MORINI.

Nous avons également régularisé en 2015 à l'amiable quasiment tous les litiges qui pesaient sur la collectivité avec le risque d'être lourdement condamnés car l'examen de ces dossiers ne nous plaçait pas toujours dans une situation favorable.

Nous avons dû intégrer sur le budget 2014 pour 54000 € de mensualités de prêt impayées en fin d'année 2013.

Pour rappel également, nous avons hérité d'une situation catastrophique concernant les rentrées notamment en raison d'une politique laxiste de recouvrement des créances. A notre prise de fonction, nous avons comptabilisé 368 222€ d'impayés sur les exercices 2012 et avant rien que sur le budget communal.

Nous avons donné en 2015 l'autorisation donnée au trésorier de poursuivre les différents créanciers de la commune. Nous avons instauré plus de rigueur dans la gestion de ces impayés ce qui nous permet de limiter l'impact de ces recettes non effectives.

Aujourd'hui, force est de constater que toutes ces régularisations comptables ou budgétaires en 2014 et 2015 ont un fort impact sur l'élaboration du BP 2016.

En tenant compte de tous ces éléments factuels, nous souhaitons établir un budget 2016 sincère qui nous permettra de payer l'intégralité des dépenses de fonctionnement sur l'exercice, sans avoir à réajuster dans l'urgence en fin d'année.

Il est à noter que nous sommes récemment sortis du Réseau d'alerte de la préfecture et que nous souhaitons éviter d'y retourner.

La loi de finances 2016 prévoit une revalorisation des bases pour cette année de 1% et cela ne permettra pas d'équilibrer les dépenses de fonctionnement.

Aujourd'hui, pour toutes ces raisons, nous prévoyons d'augmenter les taux d'imposition locaux dès cet exercice 2016 et ce contraints et forcés.

Nous avons conscience qu'il est difficile de demander un nouvel effort aux drapois déjà impactés par la hausse de la fiscalité directe décidée par l'Etat mais nous n'avons pas d'autres alternatives malgré un plan de rigueur de maîtrise des dépenses de fonctionnement.

- **La fiscalité indirecte**

Les principales recettes de fiscalité indirecte proviennent de :

- la taxe additionnelle aux droits de mutation
- la taxe sur l'électricité

Ces recettes seront stables pour 2016

- **La dotation de l'intercommunalité CCPP**

La CCPP verse chaque année une attribution de compensation qui devrait être stable en 2016. Elle assure aux drapois, par le biais de la mutualisation de certaines compétences, des services au moins équivalents, et assume le financement des travaux relevant des compétences transférées

## **2) Les différents postes de dépenses**

- **Les charges de personnel**

Les dépenses de personnel représentent moins de 50% des dépenses de fonctionnement

Après une hausse des dépenses de personnel en 2015, nécessaire pour combler des besoins pour répondre aux demandes des drapois afin d'assurer un service de qualité ou pour créer des nouveaux services, les dépenses cette année devrait être maîtrisées alors que la hausse est prévue de 4% en moyenne pour les collectivités locales.

Nous prévoyons notamment de ne pas remplacer les départs.

- **Les subventions aux associations**

Il a été demandé aux associations de participer à l'effort collectif avec une baisse de 10% par rapport à 2015. Cet effort ne met pas en péril le fonctionnement des associations d'autant plus que nous leur permettons d'organiser des manifestations lucratives par exemple à Jean Ferrat.

- **Charges à caractère général**

Il est important et crucial que les services poursuivent leurs efforts de gestion rigoureuse et de maîtrise des dépenses tout en renforçant leur efficacité afin de garantir un service public de qualité et le bon entretien des biens communaux.

Les budgets ont été revus au plus juste des besoins et font l'objet d'un pilotage très serré.

### 3/ SECTION D'INVESTISSEMENT : ENGAGEMENTS PLURI ANNUELS PREVUS (Loi 2015-991 du 7 Aout 2015)

Le budget d'investissement qui vous sera proposé dans le cadre du Budget Primitif sera raisonnable et prendra en compte, outre l'effort soutenu en faveur du maintien en bon état du patrimoine bâti communal, les espaces naturels, le domaine sportif, culturel, économique et social, la solidarité

Les principaux projets pour cette année seront :

TRAVAUX	ANNEES
La vidéo protection	2016
Les feux tricolores	2016-2017-2018
Réhabilitation du Moulin	2016-2017
3 jardins d'enfants	2016
Agrandissement cimetièrè	2016
Construction d'une école	2017
Création d'un espace fitness	2016-2017
Éclairage public	2018
Courts de tennis	2018

#### La DETR

Le montant supplémentaire de 200 M€ des crédits de DETR, adopté en loi de finances pour 2015, est reconduit en 2016. Celle-ci est élargie au profit des projets réalisés dans le domaine sportif

La durée d'amortissement est allongée concernant certaines dépenses d'équipement.

30 ans pour bâtiments et installations

40 ans pour les projets d'infrastructure d'intérêt national

#### 4) STRUCTURE ET GESTION DE LA DETTE COMMUNALE (Loi N°2015-991 du 7 Aout 2015)

L'année 2015 a été marquée pour la 2<sup>de</sup> année de mandat par une diminution de la dette pour un montant de 211 002,54 € (soit - 4,65 %).

Il est à noter que pour 2016 la commune n'a prévu d'avoir recours à l'emprunt pour financer ses projets d'investissements.

La poursuite de ce désendettement devrait donc se poursuivre en 2016 et nous prévoyons donc une diminution de plus de 630 000€ au 31/12/2016 par rapport au 31/12/2013.

Elle correspondra alors à un montant de 790,33 € par habitant contre 940,11 € fin 2013 avant le début de notre mandature.

#### Etat pluriannuel des emprunts budget communal (Loi N°2015-991 du 7 Aout 2015)

Cod e	Objet	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
01/03	Divers travaux	12 078.88	12 078.89	12 078.88	55 577.74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
01/11	RENEGOCIATION PRET EXISRANT	80 510.60									
01/12	INVESTISSEMENT 2012	17 887.74									
01/13	INVESTISSEMENT 2013	15 440.84									
02/11	EMPRUNT RENEGOCIE	85 110.52	0,00	0,00	0,00						
02/13	INVESTISSEMENT VOIRIE 2013	15 414.60									
03/11	CONSOLIDATION PRET RELAIS CT N°006000306786	15 784.12									
04/01	Projet urbain Condamine	15 573.33	15 013.33	14 453.33	13 893.38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
04/11	CONSOLIDATION EXT ET REAM MAIRIE	8 220.96									
05/11	INVESTISSEMENT 2011	8 299.92	8 299.92	8 299.91	8 299.91	8 299.90	8 299.91	8 299.91	8 299.90	8 299.91	8 299.92
06/10	TRAVAUX INVESTISSEMENT 2010 N°DOSSIER 00600421927	21 824.48									
06/11	CONSOLID PRT RELAJ 00600257882 PRET RELAI EXTENSION MAIRIE	18 985.56									
07/10	INVESTISSEMENT 2010	24 047.80									
5/11	INVESTISSEMENT 2011	18 635.57									
	TOTAL	357 814.92	357 254.93	356 694.91	399 633.82	330 162.69	330 162.70	330 162.70	245 052.17	245 052.18	245 052.19

## 5/ BUDGET ANNEXE REGIE DE L'EAU

### a/ rapport sur les orientations budgétaires

Dans la continuité du Débat d'orientation communale, le DOB de la régie de l'eau 2016 vise à présenter la situation générale de la régie et les orientations souhaitées pour l'année 2016.

Depuis deux ans, et comme sur le budget communal, la municipalité a entrepris un plan de maîtrise des dépenses de fonctionnements et d'investissements.

Les résultats sont corrects, les comptes sont à jour et les règlements des fournisseurs honorés.

2016 sera une nouvelle année de maîtrise où nous veillerons à diminuer certains postes de fonctionnement ne mettant pas en péril le fonctionnement du service et la sécurité des agents.

En commission, il a été validé les projets d'investissements (voir programme pluriannuel ci-dessous).

Pour limiter l'impact direct sur la collectivité il a déjà été validé le transfert de la maîtrise d'œuvre des principaux chantiers de la régie qui seront menés sur 2016 ; Ces actions ont pour vocation de continuer à stabiliser l'équilibre des dépenses.

La volonté municipale est de faire en obtenant le maximum de subventions possibles ce qui sera le cas par ces transferts puisque le SILCEN en tant que syndicat peut prétendre à des pourcentages et des lignes de subventions plus importantes.

Malgré les moyens mis en place pour stabiliser les finances il est important de rappeler que des dysfonctionnements ont fortement perturbé les finances de la régie en fin d'année dernière incombant directement le Compte de résultat de l'année 2015. Si ce dernier reste toutefois en excédent il aurait été meilleur sans cet incident informatique qui a duré dans le temps.

La gestion, la prévention et l'anticipation vont permettre de répondre aux besoins des drapois.

Pour la régie de l'eau, l'objectif 2016 est donc de réaliser les deux gros projets de forage et canalisation, mais concernant l'assainissement, nous l'avons également annoncé, des travaux et études d'extension du réseau seront menés.

**Engagement pluriannuels prévu pour la Régie de l'Eau (Loi 2015-991 du 7 août 2015). Voir en pièce jointe le document PDF.**

Travaux d'investissement Régie de l'eau et de l'assainissement

Période 2016-2020

Désignations des travaux	2016	2017	2018	2019	2020
Forage de profondeur et équipement	130 000.00				
Ballon anti-bélier (3unité remise aux normes)	24 000.00				
Armoire électrique moyen service (3unité remise aux normes)	6 000.00				
Comptage réseau	39 800.00				
Télé relève 1 <sup>er</sup> tranche	15 000.00				
Canalisation centre village tranche 1 (entrée Drap au garage Renault)	90 000.00				
Reprise de branchements village nouvelle canalisation	60 000.00				
AEP Ubac (fourniture) + Petit matériel	25 000.00				
Assainissement Ubac	15 000.00				
Réseau AEP avenue Jean Moulin	12 000.00				
Chloromètre plan de rimon	9 900.00				
Matériel Informatique et logiciel	4 000.00				
Divers et imprévus	10 000.00				
	<b>430 700.00</b>				

	2016	2017	2018	2019	2020
Pompe de refoulement moyen service		7 000.00			
Pompe de forage 8 pouces		18 000.00			
Remise aux normes bassin des Vernes		32 000.00			
Télé relève 2ème tranches		10 000.00			
Canalisation centre village tranche 2(garage Renault au rond-point)		80 000.00			
Assainissement Le Grec 1 <sup>er</sup> tranche		45 000.00			
Assainissement La Jonquièrre		35 000.00			
Assainissement Ubac		35 000.00			
Canalisation entre réservoir st Catherine et Moyen service		35 000.00			
Achat d'un groupe de secours		30 000.00			
Petit matériel (prise d'eau)		10 000.00			
Chloromètre les Vernes		10 000.00			
Divers et imprévus		10 000.00			
		<b>357 000.00</b>			
Canalisation centre village tranche 3 (Rond-point au Vallon des Arnulf)			45 000.00		
Pluviales DN 800 Vallon des Arnulf			55 000.00		
Grille d'évacuation et réseau eau pluviale			35 000.00		

Télé relève 3ème tranches				10 000.00		
Matériel Informatique et logiciel				2 500.00		
Détendeur Chloromètre				4 000.00		
Matériel de travaux pelle mécanique				30 000.00		
Petit matériel (prise d'eau)				10 000.00		
Appareil de mesure				5 000.00		
Divers et imprévus				10 000.00		
Assainissement Le Grec 2ème tranches				25 000.00		
				231 500.00		
Poteaux d'incendie (remise aux normes)				15 000.00		
Réducteur de pression la Condamine				4 500.00		
Réducteur de pression Le Grec				2 500.00		
Canalisation Henri Barbusse 1 tranche				40 000.00		
Télé relève 4ème tranches				10 000.00		
Assainissement Concasse-Croves 1 er tranche				60 000.00		
Assainissement chemin du Château 1 er tranche				40 000.00		
Divers et imprévus				10 000.00		
Grille d'évacuation et réseau eau pluviale				25 000.00		



**b) Structure et gestion de la dette Régie de l'eau**  
**(Loi N°2015-991 du 7 Aout 2015)**

R A P P O R T

En ce qui concerne l'état de la dette, nous pouvons constater que celle-ci est relativement stable pour les 8 prochaines années. (Voir ci-dessous).

**Etat pluriannuel des emprunts Budget annexe Régie de l'eau (Loi N°2015-991 du 7 Aout 2015)**

Code	Objet	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
02/12	INVESTISSEMENT 2012	635.57	635.57	635.57	635.57	635.57	635.57	635.57	635.57	635.57	635.57
03/07	Divers travaux	21	21	21	21	21	21	21	16	0,00	0,00
03/08	Crédit trésorerie	519.80	519.80	519.80	519.80	519.80	519.80	519.80	519.80	519.80	519.80
05/06	Travaux divers d'assainissement	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7
08/07	TRAVAUX EAU STADE	308.32	308.32	308.32	308.32	308.32	308.32	308.32	308.32	308.32	308.32
11/09	INVESTISSEMENTS 2009	563.80	563.80	563.80	563.80	563.80	563.80	563.80	563.80	563.80	563.80
	TOTAL	265.07	264.42	263.70	262.99	136.67	375.67	375.66	947.34	665.34	665.35

Après avoir entendu le rapport de présentation,

Les membres du Conseil Municipal sont invités à débattre sur les orientations budgétaires évoquées.

A la suite, les membres du Conseil Municipal se prononcent favorablement sur ce RAPPORT.

AINSI FAIT ET DELIBERE A DRAP  
 LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS  
 POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Compte-rendu exécutoire  
 après dépôt en préfecture  
 le : ...../03/2016  
 et publication en mairie  
 le : ...../03/ 2016

